



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Osez dire non à la violence à l'égard des femmes

Bruxelles, le 25 novembre 2010. « **Osez dire non** » tel est le message des fonctionnaires fédéraux pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, aider les victimes à se faire entendre, et dénoncer les faits de violence dont chacun peut être témoin. Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a proposé aux Services Publics Fédéraux de porter ce 25 novembre 2010, en nombre, un t-shirt identique et durable et ainsi d'afficher un message commun fort : « je dis non aux violences à l'égard des femmes ». Pas moins de 12 services publics et 10 cabinets ministériels participent à l'action.

#### Constat<sup>1</sup>

Pour rappel, l'IEFH avait relevé en 2010 dans le cadre de son étude sur les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle qu'une femme sur sept a été confrontée à au moins un acte de violence commis par son (ex-) partenaire au cours des 12 derniers mois.

Dans les relations de couple, la violence psychologique semble être plus fréquente que la violence physique. Les hommes sont eux aussi victimes, et les femmes sont également auteurs. Il n'en demeure pas moins que les victimes de faits graves ou très graves dans la sphère privée sont principalement des femmes.

De plus, le terme de « femmes battues » couramment utilisé ne rend pas compte de la totalité des violences entre partenaires puisque les pressions psychologiques y sont prépondérantes : la violence verbale est de loin la plus fréquente (41,5%), suivie par les intimidations (22%), et ensuite les coups (15%). Les violences sexuelles touchent surtout les femmes (5,6%, contre 0,8% d'hommes), et ce sont également elles qui sont le plus enfermées ou mises à la porte (5,9%, contre 2,7% pour les hommes).

8,9% des femmes ont vécu des contacts ou des relations sexuelles forcées avant l'âge de 18 ans. La plupart du temps, l'auteur est un membre de la famille ou une personne de l'entourage proche. Et 23% de ces victimes féminines mineures n'ont jamais parlé de ces faits à quelqu'un. En outre, les victimes féminines de violence ne portent plainte que dans une minorité des cas (13,9%).

Cette étude avait donc permis à l'IEFH de constater une différence entre le nombre de victimes répertoriées par les services de police et d'urgence et le nombre de victimes réelles. Un grand nombre d'entre elles ne portant pas plainte et refusant même dans la plupart des cas d'en parler.

#### Une forte mobilisation

Pour lutter contre ce constat affligeant, encourager les victimes et témoins de violence à parler et porter plainte, 12 services publics et 10 cabinets ministériels ont accepté de participer à l'action et de sensibiliser leur personnel à la thématique (cf. liste des participants sur le site de l'IEFH). L'action porte volontairement principalement sur la violence faite aux femmes, celles-ci étant plus

---

<sup>1</sup> Données issues de l'étude « les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle » commandée par l'IEFH et publiée en juin 2010.

fréquemment victimes et se déroulant à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Deux visuels ont été développés, chacun en français et en néerlandais dont les messages sont « en tant que femme, j'ose dire non ! » et « en tant qu'homme, je suis contre la violence à l'égard des femmes ». Pas moins de 20 000 T-shirts ont été distribués.

#### Un dépliant

Parallèlement à cette action, un dépliant « Brisons le silence avant qu'il ne nous brise » élaboré et traduit en dix-sept langues a été distribué largement dans les endroits susceptibles d'être fréquentés par des victimes de violence et plus particulièrement par les victimes allochtones. En effet, la situation des femmes immigrées peut avoir pour conséquence qu'elles sont davantage fragilisées par rapport aux phénomènes de violences entre partenaires: risque d'isolement, difficulté d'accès aux institutions, barrière linguistique, méconnaissance des structures d'aide, etc. La mesure devrait permettre ainsi aux victimes d'être orientées vers des services pouvant leur fournir une écoute dans leur propre langue et leur transmettre aide et conseil.

#### Des publications

L'IEFH dirige et publie également plusieurs études et brochures afin de disposer d'une meilleure idée de la survenance, des formes et de la gravité de la violence physique, sexuelle et psychique, dont les femmes et les hommes font l'expérience en raison de leur sexe. La lutte contre la violence passant aussi par la sensibilisation. Vous pouvez consulter les brochures de l'IEFH sur son site <http://iqvm-iefh.belgium.be>.

#### Des signets

De plus, l'Institut distribue 190 000 signets de la campagne de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les students packs des universités et hautes écoles belges.